

Les planchers en bois

Statistiques des importations européennes en 2007

Bruxelles, le 25 Juillet 2008 – La Fédération européenne des importateurs Parquet (EFPI), qui représente les principaux importateurs européens de revêtements de sol ingénierés et en bois massif, vient de publier ses statistiques des ventes de revêtements de sol en bois en Europe pour 2007.

Les données à la base de ces statistiques ont été recueillies parmi les membres EFPI suivants : Amorim Wood, Supplies GmbH, Euparal, Euro Covering S.L., Fetim BV, Oscar Peschardt & Co., PlyQuet Holzimport GmbH. Tandis que les chiffres pour l'année précédente ont été calculés sur la base de la composition en 2006, qui comprenait les membres EFPI suivants : Amorim Wood Supplies GmbH, Ekowood SA, Euparal, Euro Covering S.L., Everfloor, Fetim BV, Houtwerf Zoeterwoude BV, Oscar Peschardt & Co., PlyQuet Holzimport GmbH. Les chiffres ne tiennent pas compte du commerce intra-EFPI, des exportations, des réexportations, du commerce croisé avec des marchés en dehors de l'Europe. Toutefois, les ventes sont mesurées dans le territoire géographique de l'Europe, que le pays soit membre ou non de l'Union européenne.

===

Même si une comparaison exacte ne peut pas être faite avec les années précédentes, du fait du changement de la base de calcul des statistiques, les chiffres montrent que les perspectives sont très positives pour les importations européennes. Quand on observe le même groupe de sociétés en 2006 et en 2007, EFPI enregist-

tre en effet une augmentation des importations. Les données recueillies montrent un volume total de 10.337.081 m² dans les importations de plancher en bois en 2007. Les importations de bois ingénierés notamment s'élèvent à 9.556.265 m², alors que celles de parquet en bois massif représentent 780.816 m². Les produits ingénierés constituent toujours la grande majorité (92 %) du commerce EFPI, tandis que le plancher massif n'équivaut qu'à 8 % du marché à l'importation. « L'année dernière nous avons prévu une croissance annuelle supplémentaire de 8 à 10 %. Or, les données 2007 confirment nos attentes. Les importations représentent une part substantielle part du

marché du plancher en bois en Europe et nous nous engageons à poursuivre la promotion de l'utilisation du parquet et de ses bénéfices », déclarait le Président de EFPI, M. Rafael Michavila García.

« Nos activités seront axées sur la sensibilisation des décideurs et des personnes concernées par les politiques de l'UE et les questions d'intérêt pour l'industrie. Par

exemple, l'exploitation forestière illégale et l'utilisation de bois certifié est une pré-



occupation majeure de EFPI. C'est la raison pour laquelle nous travaillons avec les institutions de l'UE de manière à assurer un régime approprié pour l'exploitation forestière et le commerce du bois. Et nous sommes constamment engagés dans le dialogue avec nos fournisseurs pour être en mesure d'importer de plus en plus de parquet certifié en Europe », a conclu M. Michavila García.

